Digitaliseret af | Digitised by

DET KGL. BIBLIOTEK
Royal Danish Library

Forfatter(e) | Author(s):	Boye, Vilhelm.; trad. par E. Beauvois.
Titel | Title:	Les ateliers pour la fabrication des instruments de silex decouverts dans l'île d'Anholt (Danemark)
Udgivet år og sted | Publication time and place:	Chalons-S. S., [1869]
Fysiske størrelse | Physical extent:	8 s., 2 tav.

DK

Materialet er fri af ophavsret. Du kan kopiere, ændre, distribuere eller fremføre værket, også til kommercielle formål, uden at bede om tilladelse. Husk altid at kreditere ophavsmanden.

UK

The work is free of copyright. You can copy, change, distribute or present the work, even for commercial purposes, without asking for permission. Always remember to credit the author.

PUBLIC DOMAIN

DET KGL. BIBLIOTEK
31,-128,-8°

Vilhelm Boye:

Les ateliers pour la fabricat
de Silex

1869.

31,-128,-8°

BIBLIOTHECA REGIA HAFNIENSIS

DET KONGELIGE BIBLIOTEK
130021439021

Til
Det store Kongelige Bibliothek
fra Vilhelm Bahne.
Haderslev 30/9 69.

31,-128,-8°

EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES

DANS L'ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

I

Deux embranchements de la Via Agrippina, *à Corberon.*

Monsieur le Directeur,

Comme je vous l'avais promis, j'ai récemment exploré deux embranchemnents de la grande Voie Agrippine, qui aboutissent aux deux extrémités, septentrionale et méridionale, du village de Corberon. Ils sont encore parfaitement visibles dans une partie de leur étendue ; un tronçon du plus méridional porte le nom caractéristique de *Chemenot* qui, dans bien d'autres cas, s'applique à d'anciennes voies empierrées (*) ; ils sont bien connus des laboureurs, et pourtant ils n'ont pas encore été signalés par les topographes et les antiquaires. Pour moi, je les avais déjà rencontrés en quelques points de leur parcours ; mais je ne les avais jamais suivis d'un bout à l'autre. C'est ce que je résolus de faire, en commençant par le chemin le plus septentrional.

Cette voie desservait la villa gallo-romaine de la Corvée, sur l'emplacement de laquelle j'ai recueilli tant d'instruments, d'ustensiles et de parures. Il est du moins rationel de le supposer, car, en admettant selon toute vraisemblance, qu'elle fût tracée en ligne droite, elle aboutissait précisément à cette villa. Elle est à peine visible de A à B, parce qu'elle traverse des vignes et des champs cultivés de temps immémorial. On ne la voit pas non plus de B à C, dans le bois des Usages, et cependant il n'est pas difficile d'en déterminer le tracé, quand on est tant soit peu familiarisé avec les recherches de ce genre. Il est une espèce d'arbre qui croit spontanément dansles chemins empierrés qui ne sont plus entretenus : c'est l'érable ; quand les terrains avoisinants ne lui sont pas favorables et qu'il est isolé au milieu du chêne, du charme et du coudrier (c'est justement le cas dans le bois des Usages), on peut affirmer avec assurance que ses touffes sont autant de jalons conducteurs placés sur toute la largeur de l'ancienne voie ferrée. Guidé par ces indices qui ne m'ont jamais trompé, je m'avançai en ligne droite à travers le taillis et les broussailles, et, à la sortie du bois, je me trouvai en présence d'une voie certainement romaine, à en juger par les pierrailles dont elle est jonchée sur une largeur d'environ 9 mètres. Elle forme chaussée dans les bois, mais, entre C et D, cultivée depuis quelque temps, elle a été ramenée au niveau de la campagne environnante. Elle va de nouveau se perdre dans un bois communal, la Rèpe des Fourneaux, où l'on suit sa trace à la faveur des érables, mais moins facilement que dans les Usages, car ici l'érable, trouvant un sol en pente, naturellement sec et qui lui est parconséquent pro-

(*) Le bois du *Chemenot*, en partie défriché, sur le territoire de Pouilly-sur-Saône et de Bagno. (Côte-d'Or); *Chemenet*, hameau de la Villeneuve (Saône-et-Loire), bâti sur les deux côtés d'une voie romaine.

pice, croît par endroits en dehors du prolongement de B-D. Un peu plus loin, la Voie romaine se perd dans un profond ravin qui a été creusé de main d'homme pour servir de déversoir à l'étang de Chamjarley, et c'est près de la levée qu'il doit rencontrer la *Via Agrippina*. Celle-ci est actuellement couverte, sur une longueur de plus de 1200 m, par la vase ou les eaux de l'étang, qui date sans doute des temps où elle était abandonnée, à moins qu'il n'ait été destiné à intercepter le passage à une époque où chaque seigneur tendait à s'isoler.

Arrivé à la Voie Agrippine, je la suivis dans la direction du sud, jusqu'à une distance de 300 à 400 m. Là, je cherchai, sur le territoire de Grosbois, l'embranchement méridional qui doit aboutir en cet endroit : je ne pus le trouver. Il est sans doute caché sous les terres de sédiment déposées par la Sereine ou descendues des côteaux. Il doit être d'autant mieux conservé que ni la bêche ni le soc de la charrue ne l'atteignent d'ordinaire ; on le retrouverait sans doute tel qu'il était au temps des premiers Mérovingiens, et l'on pourrait juger de quelle hauteur s'est élevé le sol adjacent. Les constructeurs de la Voie Agrippine n'ont pas pris la peine de creuser des tranchées dans les côteaux ni d'exhausser la chaussée dans les bas fonds, pour établir un niveau uniforme ; ils ont suivi les accidents du terrain, montant ou descendant selon les pentes. Je traversai la Sereine, et, sur le côteau du couchant, je découvris l'embranchement cherché qui devient parfaitement visible et que l'on peut apercevoir, sur le plateau, jusqu'au Chemenot. Là, il se perd dans les vignes; mais à l'endroit où il disparaît, on exhume de nombreux fragments de briques romaines ; j'y ai moi-même recueilli des tessons de poterie analogues à ceux de la Corvée. Cette circonstance, jointe au mode d'empierrement nous autorise à affirmer que l'embranchement en question était bien un chemin romain.

Voilà, Monsieur le Directeur, le peu que je sais de ces deux voies romaines, jusqu'ici ignorées des savants ; j'en ai figuré le tracé sur l'extrait ci-joint de la *Carte topographique de la France*. Elles sont de peu d'importance puisqu'elles ne mesurent, la première que 1710 m de longueur, la seconde que 1600 m ; mais elles peuvent servir à compléter le réseau des chemins ferrés de nos pays. Les auteurs les plus récents qui ont traité ce sujet ont également omis une autre voie analogue que je me permettrai de signaler prochainement à vos lecteurs, s'ils prennent goût à ce genre de recherches.

II

Le monument de LA ROUTE A LA DAME, *à Montmain.*

J'ai souvent occasion de passer dans un chemin qui vient directement de Montmain à la grande route de Beaune à Seurre, et qui s'appelle, je ne sais trop en souvenir de quelle châtelaine, la *Route à la Dame*. Il est droit et large comme une route et il serait passablement fréquenté s'il était mieux entretenu sur le territoire de Labergement; mais il est totalement négligé par les habitants de cette riche commune, et ses seuls cantonniers sont les animaux échappés des pâtis voisins qui viennent s'y vautrer ou le labourer de leur groin. Malheur au voiturier qui s'y engage en hiver; s'il n'y brise pas son attelage, il risque de le laisser dans des ornières profondes comme des fossés. Mais si l'on parvient à franchir ce bourbier, on atteint le territoire de Montmain où la Route à la Dame est passablement solide et même carros-

BIBLIOTHECA REGIA HAFNIENSIS

sable. Là, on peut remarquer sur le côté oriental du chemin, près du fossé qui sépare le bois de Montmain de celui de Labergement, une grande pierre oubliée comme le souvenir qu'elle est chargée de perpétuer ; humiliée comme la cause qu'elle représente, elle est à demi renversée sous un jeune sapin qui la couvre de ses branches. C'est le trophée d'une victoire dont les résultats sont annulés par l'obstination du vaincu ; car à quoi sert aux habitants de Montmain d'avoir fait tracer une belle avenue, il y a un siècle, et de l'avoir empierrée tout récemment, quand elle les conduit à une impasse au lieu de leur donner accès à la grande route ? Il ne s'est pas trouvé d'homme riche ou influent pour continuer l'œuvre de Durand d'Aubigny et mériter qu'on gravât son nom à côté de celui du généreux seigneur.

Le monument de la Route à la Dame est une simple pierre polie de 2 m de hauteur et de 0m 53 de largeur, sur 0m 13 d'épaisseur. Elle porte en tête un écusson fruste, probablement celui de Durand d'Aubigny. L'inscription tracée au dessous est encore lisible, mais il est probable qu'elle ne le sera plus d'ici à quelques années, et il est temps de la transcrire, si nous voulons transmettre à nos descendants l'exemple d'un seigneur qui daigna faire exécuter à ses frais un chemin d'utilité publique. — Nous reproduisons cette inscription lettre pour lettre et ligne pour ligne.

L'an 1763, le 26 juil^let,
nos seigneurs les élus
généraux des états de
Bourgogne ayant or-
donnés et faits trac-
er la branche de chem-
in allant à Montmain
de la grande route de
Beaune à Seurre, Abra-
ham Jacque Durand
d'Aubigny chevalier
ministre plénipoten-
tiaire du roy en Allem-
agne seigneur de Mont-
main et Grosbois l'a fait
faire à ses frais dans
toute son étendue,
les habitants de
Labergement ayant
été déboutés de leur
opposition par jugem-
ent contradictoire
rendu à l'intendance de
Dijon le 5 mars 1764.

Corberon, Janvier 1869. E. BEAUVOIS.

LES ATELIERS POUR LA FABRICATION

DES INSTRUMENTS DE SILEX

Découverts dans l'île d'Anholt (Danemark).

Le présent Mémoire est le fruit d'un voyage d'exploration que M. V. Boye a fait dans l'île d'Anholt, à la fin du mois de Novembre 1866. Il en a rapporté environ 3,000 objets d'antiquité qui, pour la plupart, sont déposés au grand musée des Antiquités septentrionales, à Copenhague. Comme ces objets sont analogues à ceux que l'on découvre dans l'étendue de l'ancienne Gaule, nous avons cru devoir traduire en français le Mémoire de M. Boye, afin de faciliter à nos compatriotes les études comparatives sur l'âge de pierre. M. A. P. Madsen a fait, d'après les objets rapportés par M. V. Boye, trente-trois gravures qu'il a publiées dans ses *Dessins d'antiquités danoises* (*Afbildninger af danske Oldsager*. Copenhague, Part. I, 1863-1869, 45 pl. in-4°). Nous empruntons à cet excellent recueil les figures les plus caratéristiques pour les joindre à cette traduction.

E. Beauvois.

Les antiquités Danoises de l'âge de pierre se divisent, comme on le sait, en deux principales catégories. D'un côté nous avons les sépultures, qui nous font connaître les cérémonies religieuses des aborigènes, d'autre part les *tas de débris culinaires* (kjœkkenmœddinger) et les *trouvailles des côtes* (kystfund) qui nous renseignent sur leur manière de vivre.

Par *trouvailles des côtes*, on entend des instruments de silex, réunis par places et gisant pêle-mêle, souvent en prodigieuse quantité, sur les bords de la mer et des golfes, sur les rives des lacs, des rivières, des marais (anciens lacs). Ils diffèrent des *tas de débris culinaires* en ce qu'ils ne se présentent pas par amas et ne sont pas entremêlés de coquillages, d'ossements ou de tessons, mais consistent exclusivement en objets de silex; ceux-ci, d'ailleurs, sont identiques dans les deux classes de monuments.

Les trouvailles des côtes se composent d'objets achevés qui ont été perdus ou abandonnés par les pêcheurs; il ne faut pas les confondre avec les ateliers pour la taille du silex, lesquels sont caractérisés par quantité de *nuclei*, d'éclats, de débris et d'instruments brisés ou manqués, qui du reste sont éparpillés de la même manière que dans les trouvailles des côtes. Les plus importantes fabriques de ce genre que l'on ait trouvées en Danemark sont celles de l'île d'Anholt; elles offrent un tel intérêt, vu leur richesse et leur caractère, qu'elles méritent d'être généralement connues.

La petite île d'Anholt, qui mesure 10 kilomètres 1/4 dans sa plus grande longueur de l'est à l'ouest, et 4 kilomètres dans sa plus grande largeur du nord au sud, dépend de l'*amt* (département) de Randers (Danemark), et est située à peu près au milieu de l'orageux Kattegat, à 46 kilomètres de la côte du Jutland, à 74 kilomètres de l'île de Sélande, et à 42 kilomètres de la côte du Halland en Suède. Elle est entourée de dangereux bancs de sable. On peut la diviser en deux parties : à l'ouest, une série de monticules, formés de mauvaise terre labourable, qui se terminent abruptement de tous côtés ; à l'est, une plaine stérile et déserte, entrecoupée de plusieurs bancs de pierres et de galets, et dont la plus grande partie est ensevelie sous les sables mouvants qui tantôt s'amoncellent en puissantes collines, tantôt sont dispersés par de furieux orages. Si ce spectacle est intéressant par sa rareté, l'aspect de l'île n'en est pas moins attristant. Il n'en a pas toujours été ainsi : Anholt était autrefois couverte d'un bois de pin, de bouleau et de genévrier, dont les uniques restes sont quelques souches d'arbres et certains noms de localités, notamment celui de *Bois* (Skoven) qui s'applique encore à la grande plaine déserte. Malheureusement les insulaires n'ont pas su conserver ce massif d'arbres qui les protégeait contre la fureur des tempêtes et l'invasion des sables. Ils vivent actuellement de pêche et d'épaves ; en certaines saisons, on voit dans l'île une grande quantité d'oiseaux de passage ; les phoques n'y étaient pas rares dans les siècles passés, mais ces utiles amphibies ont été presque totalement détruits par les Anglais qui s'amusèrent à les tuer pendant leur occupation d'Anholt (1810-1814).

La chasse et la pêche, ces deux principales ressources de l'homme primitif, ont de bonne heure engagé des individus de notre espèce à s'établir dans l'île d'Anholt ; elle a dû être habitée dès l'âge de pierre, car on trouve ça et là, sur les coteaux et dans les vallées de la partie orientale, des instruments de silex, mais c'est surtout dans la grande plaine que l'on en recueille en grand nombre. Ils gisent par endroits, soit sur les bancs de galets et dans le gravier, soit sur de petites éminences naturelles, composées de sable et couvertes de cailloux de granit roulés. Ces derniers ont été évidemment soumis à l'action d'un feu ardent ; plusieurs d'entre eux ont été fondus par l'effet de la chaleur ; il est vraisemblable que des feux ont été allumés sur ces monticules (peut-être pour servir de fanal aux navigateurs), bien qu'on n'y ait jamais trouvé de bois carbonisé. Peut-être les charbons ont-ils été emportés par les ouragans, tandis que les pierres calcinées sont restées sur place. Quelques-unes des antiquités recueillies sur l'emplacement de ces foyers portent des traces de feu, tandis que d'autres sont complètement intactes ; elles y auront été abandonnées postérieurement. De cette circonstance, je conclus que les bûchers ont été allumés par les aborigènes, autrement tous les objets auraient été soit brûlés, soit calcinés ou noircis. De même, dans tous les autres groupes d'antiquités qui gisent sur les bancs de galets ou dans le gravier, j'ai remarqué plusieurs objets qui avaient passé par le feu. Les objets de silex qui ont été recueillis dans la plaine peuvent généralement se ranger dans les neuf catégories suivantes :

I. Les *nuclei* ou tronçons de silex qui ont fourni des éclats ; il y en a de

deux sortes : 1° les nuclei auxquels on a simplement enlevé des éclats dans le sens longitudinal (fig. 1) ; 2° les nuclei sur lesquels on a formé des arêtes aiguës qui ont été ensuite détachées par lames (fig. 2), comme c'est le cas pour la plupart des nuclei du Grand-Pressigny. — La longueur des nuclei varie entre 0m 05 et 0m 21 ; ils méritent d'être examinés avec soin; une partie d'entre eux attestent l'habileté de l'ouvrier, dont la main sûre a levé autant d'éclats que possible, surtout quand le silex s'y prêtait. D'autres tronçons n'ont fourni que des éclats peu nombreux et défectueux, soit à cause des trous ou d'autres défauts du silex, soit parce que l'ouvrier a mal dirigé ses coups. — Quelques-uns des nuclei, après avoir donné des éclats, ont été employés comme marteaux ou pilons ; d'autres ont été fendus en long et taillés à petits coups, de l'un ou l'autre bout, pour servir de grattoirs.

II. Les *éclats*, dont la longueur varie entre 0m 03 et 0m 14; ils proviennent de l'une des deux espèces de *nuclei* (fig. 3, 4, 5). La plupart sont restés tels qu'ils avaient été levés du premier coup; quelques-uns ont été façonnés plus amplement. Taillés à petits coups, ils ont été transformés en grattoirs, perçoirs, pointes de flèches, etc.

III. Les *morceaux de silex dégrossis*, dont les plus grands ont 0m 27 de longueur ; plusieurs d'entre eux sont plats et presque quadrangulaires : il est vraisemblable que quelques-uns sont des ébauches de coins, de gouges ou d'instruments analogues. D'autres ont une ressemblance lointaine avec de grossières pointes de lance; beaucoup sont totalement informes et ne peuvent même pas être décrits par à peu près. Il est possible qu'un certain nombre d'entre eux aient été destinés à tenir lieu de plombs de filets (fig. 6, 7, 8, 9).

IV. Les prétendus *coins triangulaires*, qui ont en général une sorte de tranchant fait d'un coup appliqué transversalement; mais ils sont d'ordinaire hors d'état de servir. Il est peu probable que ce soient des coins ou des haches ; leur destination est inconnue (fig. 10, 11, 12).

V. Les *racloirs* ou *grattoirs*, formés d'éclats retaillés à petits coups ; ce sont probablement des outils de tanneur (fig. 13, 14, 15).

VI. Les *nodules*, en partie plats et en partie coniques ; on pense qu'ils ont été employés comme projectiles, lancés soit à la main, soit au moyen d'une fronde (fig. 16, 17).

VII. Les *pointes de flèches* et quelques *pointes de lances et de harpons*, qui toutes consistent en éclats retaillés avec plus ou moins de soin ; les unes sont plates, les autres triangulaires, presque toutes pourvues d'un pédoncule par lequel on les fixait dans la hampe (fig. 18, 19, 20).

VIII. Les *haches*, dont l'une (fig. 21), élégamment taillée, a été trouvée à la pointe orientale de l'île ; des ciseaux de menuisier (fig. 22), des gouges, etc.

IX. Les *débris* provenant de la taille du silex, et consistant en éclats grands et petits.

Il faut remarquer à propos des instruments classés dans les catégories VII et VIII, qu'on les trouve en petit nombre et généralement à l'état fragmentaire; ils ont été abandonnés sur place comme impropres au service ; quant aux instruments complets, on peut supposer qu'ils ont été

oubliés ou perdus. Les armes, aussi bien que les outils, attestent une grande habileté chez le fabricant. Il est visible que l'on s'est servi des instruments aussi longtemps que possible ; ainsi plusieurs des coins ont été taillés ou aiguisés de nouveau, après que la pointe eut été usée ; mais, pour utiliser le tranchant de quelques-uns qui avaient été brisés par le milieu, on l'a retaillé à la brisure de manière à pouvoir l'emmancher ; tel est un coin poli dont nous donnons la figure (n° 23). Un *nucleus* de silex, qui au premier aspect ne présentait rien de remarquable, fut, après un plus ample examen, reconnu pour être un fragment d'un beau coin poli ; il a fourni des éclats pour de nouveaux instruments, après l'avoir été lui-même. Un outil poli a été retaillé et transformé en grossier nodule. Ces objets, quelque rares qu'ils soient, donnent aux trouvailles un caractère vraiment intéressant.

Ce sont les *nuclei*, les éclats et les débris que l'on recueille en plus grand nombre sur l'emplacement des antiques ateliers d'Anholt. Les débris forment même en beaucoup d'endroits des couches épaisses et étendues. Le Musée des Antiquités septentrionales, à Copenhague, renferme plus de 2000 nuclei, éclats, grattoirs et objets taillés grossièrement ; il n'y a qu'environ 200 pointes de flèches, coins et ciseaux de menuisier, complets ou fragmentaires, qui proviennent d'Anholt. Cette disproportion tient d'ailleurs à ce que les lieux où l'on recueille ces objets étaient des emplacements d'ateliers. Fait remarquable, on n'a jusqu'ici recueilli à Anholt que deux instruments en pierre différente du silex, savoir : un coin de grès et une hache de granit percée d'un trou de manche.

Les ateliers ont-ils eu des spécialités ? Tel a-t-il servi exclusivement à la fabrication des pointes de flèche, un autre à celle des coins, un troisième à celle des ciseaux et ainsi de suite ? ou, en d'autres termes, offrent-ils des indices de la division du travail ? Voilà une question que je m'étais posée, et, pour la résoudre, j'examinai avec soin de quelle espèce étaient les objets fournis par les divers emplacements. Mais partout les neuf catégories étaient toutes représentées, et cela aussi bien par des objets grossiers que par des objets de forme plus soignée. Ainsi aucun des faits observés par moi n'atteste la division du travail (*) chez les aborigènes, et ne confirme une subdivision de l'âge de pierre en deux périodes : ancienne et récente.

Quoique j'aie exploré l'île entière, il me fut pourtant impossible de faire des fouilles complètes dans la plupart des ateliers ; car ceux-ci sont plus ou moins couverts de sable mouvant, que le vent amoncelle un jour et disperse le lendemain. Je cherchai en vain des tas de débris culinaires (kjœkkenmœdding) et de sépultures ; mais rien ne prouve que les monticules de sable ne recèlent pas quelques-uns de ces restes de l'antiquité. Anholt est une île trop isolée pour que les hommes de l'âge de pierre soient venus des côtes voisines dans l'unique dessein d'en faire un atelier temporaire ; les bateaux d'alors,

(*) Je dois pourtant dire que le pasteur d'Anholt, M. Carlsen, dont le zèle pour les antiquités de l'île s'est manifesté de tant de manières, a découvert, postérieurement à mon voyage, un emplacement où il n'y avait que des grattoirs (en grande quantité) et des débris de recoupes. Mais la question ne peut être résolue par une trouvaille isolée, qu'aucune autre ne confirme et que toutes mes recherches contredisent.

faits probablement d'un tronc d'arbre évidé, se seraient mal prêtés à un si long trajet; les ateliers attestent donc la présence d'une population sédentaire, à qui l'abondance du gibier et du poisson offrait des ressources permanentes; si donc l'île a eu des habitants dans l'âge de pierre, elle doit aussi renfermer leurs sépultures et les débris de leurs repas (**).

Tous les objets de pierre trouvés à Anholt offrent cette particularité que leurs côtés aigus sont émoussés par le frottement. On a émis l'opinion qu'ils avaient autrefois été roulés par les flots de la mer; mais comme cette usure est également visible sur les objets de silex qui se trouvent au sommet des hauts monticules de l'est, je suis très-porté à croire qu'elle est un effet du frottement perpétuel des sables mouvants.

Les siècles précédents n'ignoraient aucunement que l'île d'Anholt fût riche en antiquités de l'âge de pierre. Dès l'année 1676, le savant danois Ole Borch faisait remarquer que l'on trouvait dans cette île « infinitos silices nigros, albos, varios, in sabulo hinc inde sepultos, ad sex transversos digitos in longitudinem protensos, latos digitum unum, omnes triquetros ac si manu artificis fuissent accuminati (***). » Mais c'est seulement à partir de 1843 que le Musée des Antiquités septentrionales commença à recevoir quelques échantillons de ces antiquités, d'ailleurs en petit nombre, tandis que des collections privées en recevaient de grandes quantités; de la sorte, beaucoup d'objets qui auraient dû être conservés au Musée sont malheureusement dispersés.

VILHELM BOYE.

(**) Dans l'îlot de Hesselœ, qui est situé à 45 kilomètres au sud d'Anholt, et à 22 kilomètres au nord de la Sélande, on a trouvé des tas de débris culinaires qui se composent principalement d'ossements de phoques.

(***) *Silices Anholdini triangulares* dans *Acta medica et philosophica Hafniensia* de Th. Bartholin. Copenhague, part. I, p. 177.

Chalon-S.S., imp. L. LANDA.

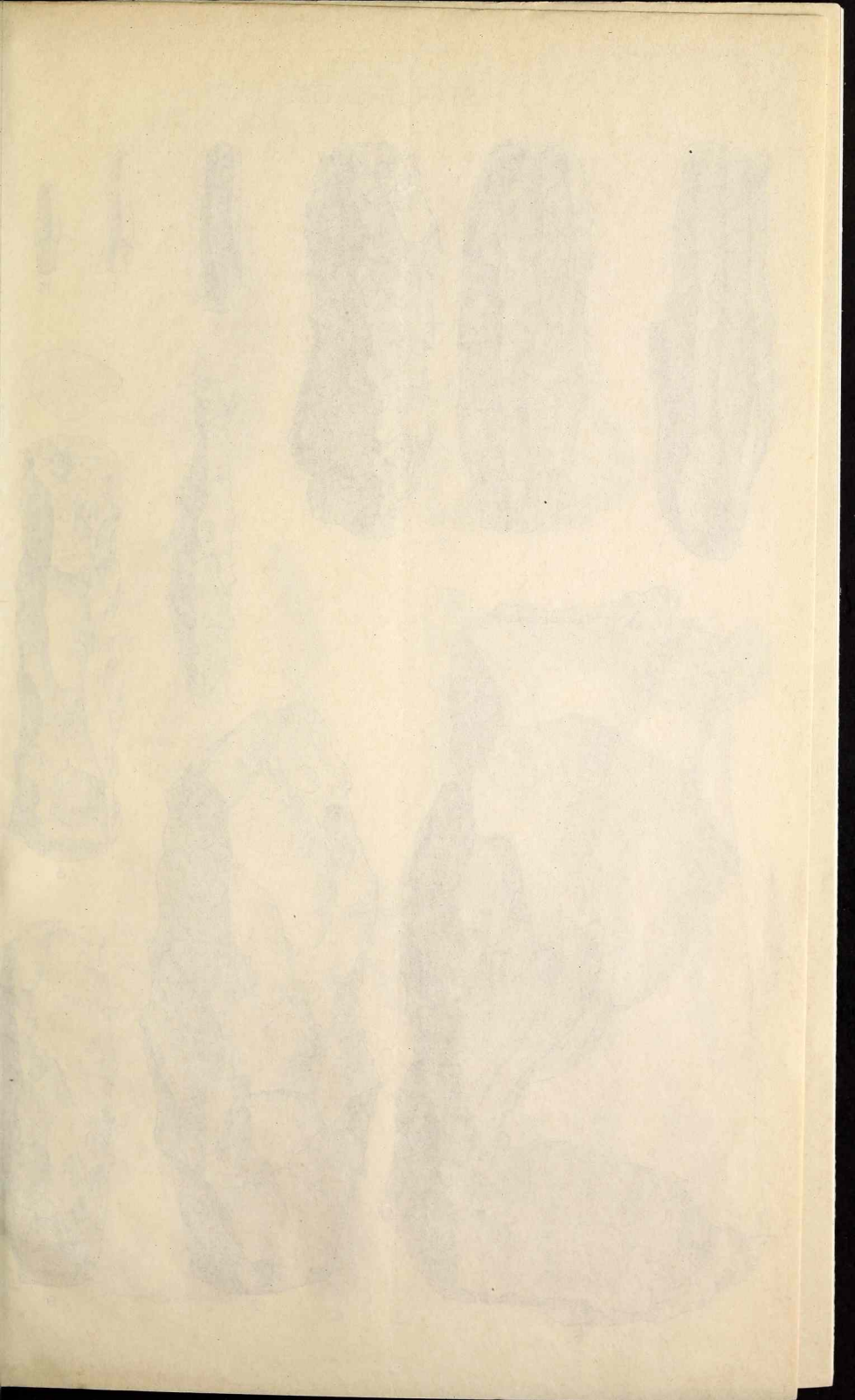

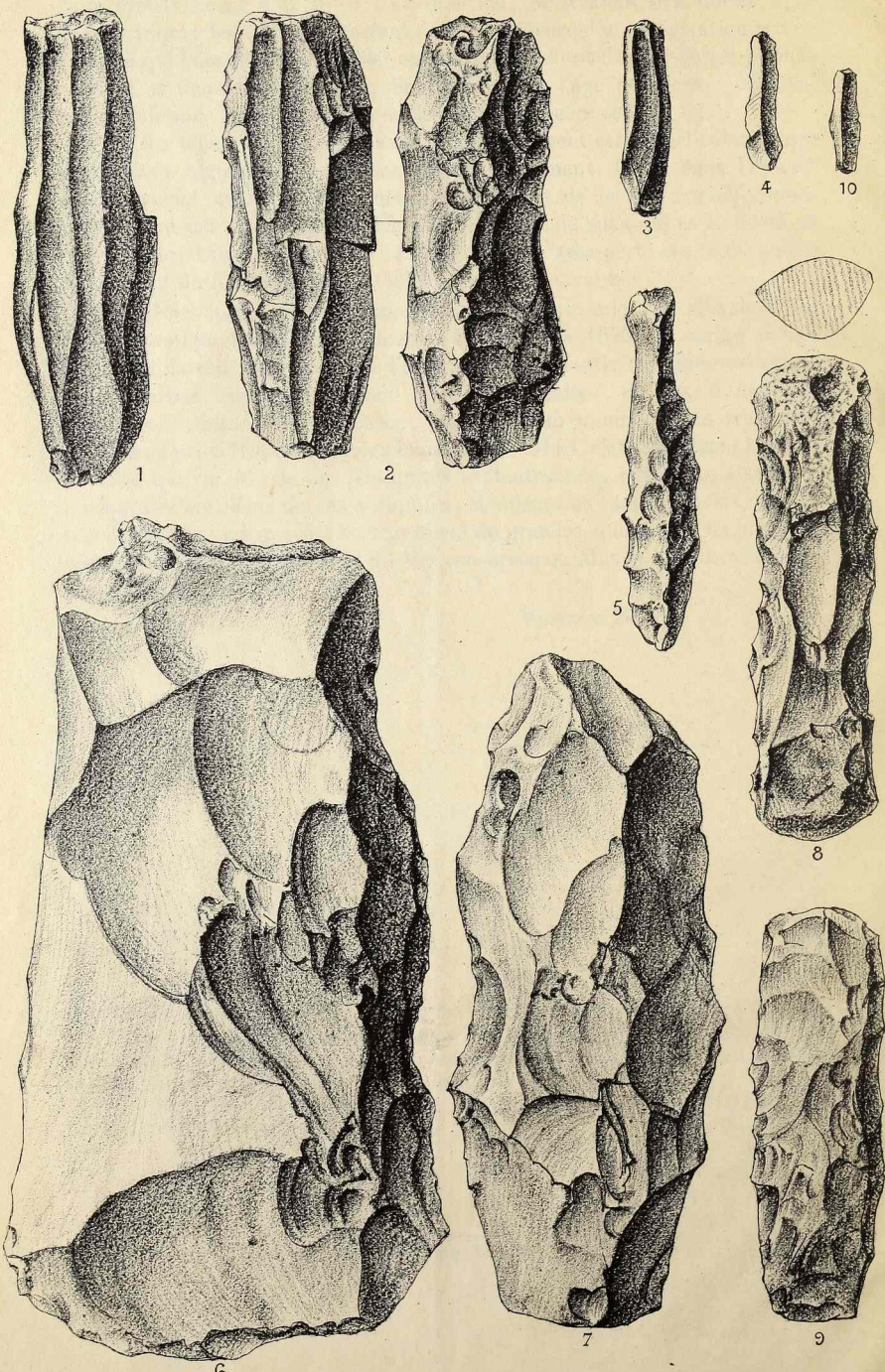
1
2
3
4
10
5
8
6
7
9

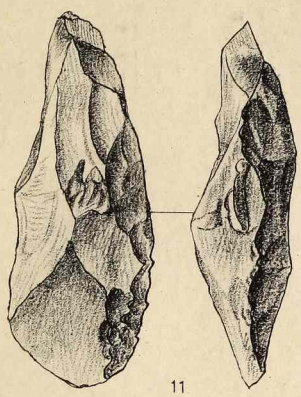
11

12

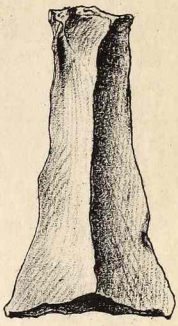
13

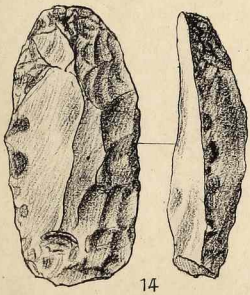
14

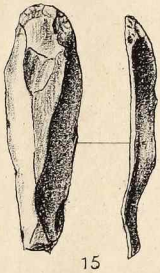
15

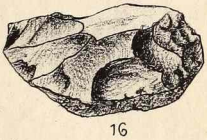
16

18

19

20

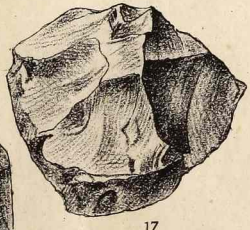
17

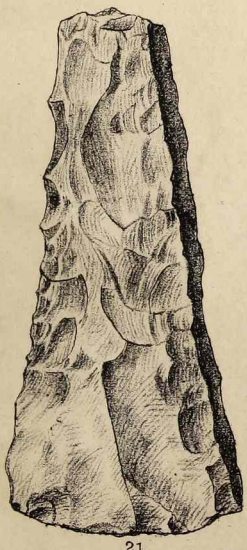
21

22

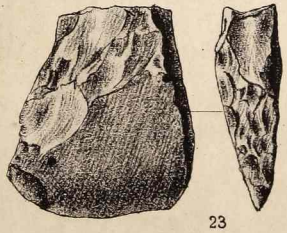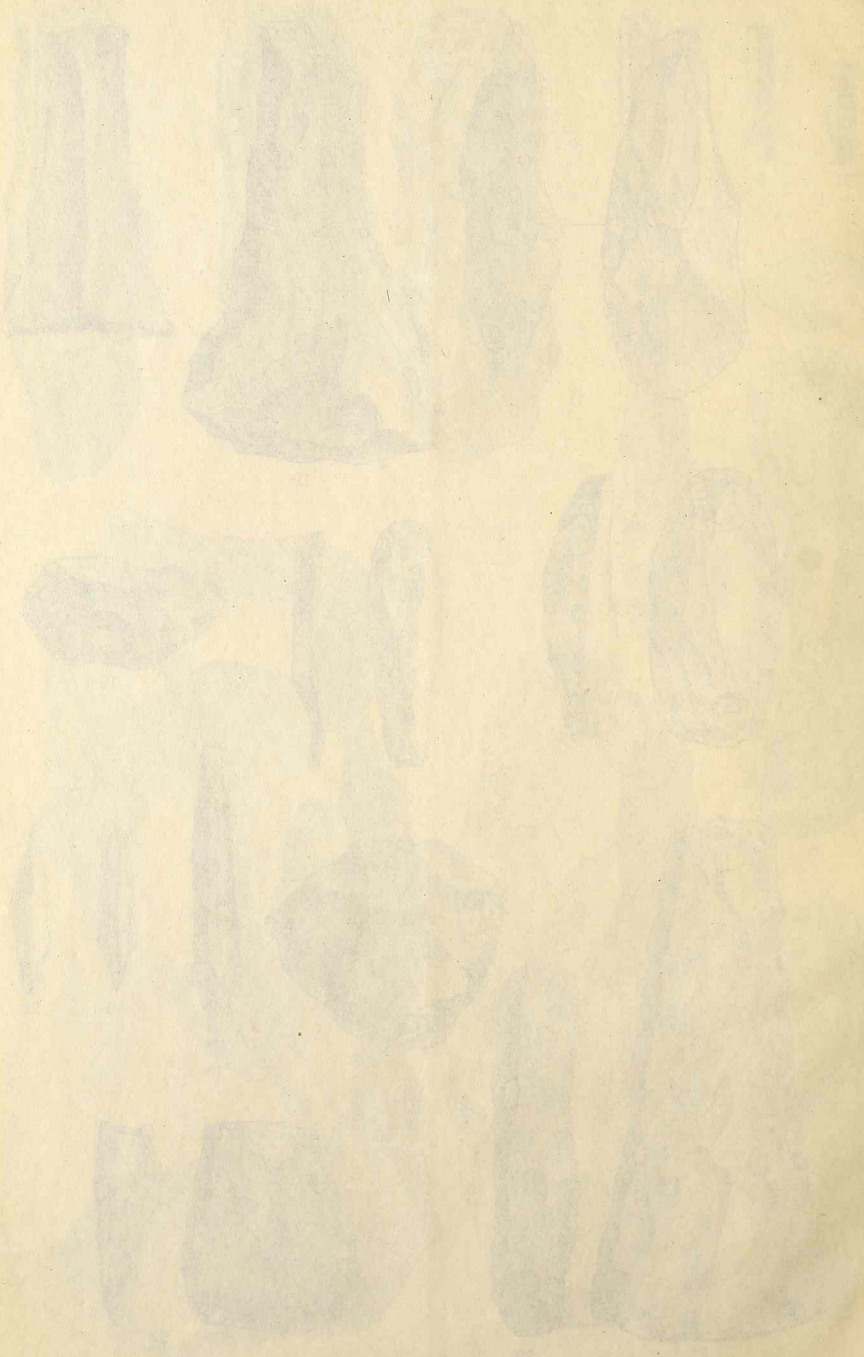
23